

### **Barèmes promotions décembre 2015 INSTITUTEURS**

Echelon 9	Promouvables	Promus	Barème le + élevé	Barème le - élevé
Choix	0	0		
Mi-choix	1	1	47,296	
Ancienneté	0	0		

Echelon 10	Promouvables	Promus	Barème le + élevé	Barème le - élevé
Choix	1	0		
Mi-choix	0	0		
Ancienneté	0	0		

Echelon 11	Promouvables	Promus	Barème le + élevé	Barème le - élevé
Choix	2	1	57,231	
Mi-choix	1	1	56,719	
Ancienneté	0	0		

### **Barèmes promotions décembre 2015 Directeurs d'établissements spécialisés.**

Ils sont promus automatiquement à la cadence la plus rapide.

Un directeur d'établissement a été promu à l'échelon 7 HC.

### **Barèmes promotions décembre 2015 Professeurs des écoles hors classe.**

Les professeurs hors classe avancent à l'ancienneté.

	Promouvables	Promus	Barème le + élevé	Barème le - élevé
Echelon 5	1	1	65,000	
Echelon 6	39	39	80,053	70,406
Echelon 7	13	13	83,625	74,703